

CONSEIL DE TERRITOIRE

NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE-PROVENCE

■ Délibération de soutien de principe du projet de 4^{ème} site de Marseille Innovation.

Dans son Agenda du Développement Economique voté par le Conseil de la Métropole du 30 mars dernier, la Métropole d'Aix-Marseille Provence a ciblé plusieurs enjeux et priorités d'actions dont le développement du nombre de startups et le soutien à 6 filières prioritaires dont la filière du numérique.

Marseille Innovation est une des 3 structures du dispositif métropolitain pour l'aide à la création d'entreprises innovantes avec Grand Luminy (biotech) et les pépinières innovantes du Pays d'Aix (pluridisciplinaires).

Marseille Innovation accompagne les startups de technologie des sciences pour l'ingénieur, du numérique et du multimédia depuis 20 ans. Marseille Innovation est ainsi le dispositif territorial de référence d'accélération numérique et technologique.

Les chiffres clés de Marseille Innovation sont les suivants :

- 3 sites sur le Technopôle de Château-Gombert et au Pôle Média.
- Plus de 7 000 m² de bâtiments.
- Une centaine d'entreprises accompagnées par an.
- Des anciens qui pèsent 1 milliard d'euros de CA cumulés sur les dix dernières années.
- Un budget de 1,5 M€, dont 60 % de ressources propres.
- Une équipe de 13 personnes et un talent pool de plus de 25 experts référents.
- 104 entreprises entrées en pépinière sur 2 ans et demi, soit une tous les 8 jours.
- 25 M€ de fonds collectés ces 5 dernières années.
- 90 % d'entreprises encore actives à 5 ans.

Marseille Innovation a une sensibilité au numérique forte avec 85 % de projets accompagnés, un accélérateur intégré Net Angel qui co-accélère une dizaine de projets, une dizaine d'écoles d'ingénieurs, d'informatique, de management, de design partenaires : Centrale, Polytech, Mines, Kedge, IAE, Supinfo, Groupe 4, Epitech, ESDAC, Webforce3.

Marseille Innovation a pour projet la création d'un 4^{ème} site pour l'accompagnement des startups du numérique avec pour objectif global en 2020 d'accompagner :

- 150 entreprises par an sur 4 sites.
- D'accélérer 20 startups par an.
- De créer 1 millier d'emplois supplémentaires en 5 ans.

Pour atteindre cet objectif, Marseille Innovation a élaboré un accord de partenariat avec le CIC afin d'ouvrir un 4^{ème} site au centre-ville de Marseille dans le secteur Canebière, dans un bâtiment classé propriété du CIC :

- D'une surface de 1 400 m².
- Pour un hébergement et un accompagnement de 30 nouvelles startups.
- Doté d'un showroom pour les startups.
- Avec une équipe «Innovation CIC » intégrée.
- Lieu de formation à la mutation numérique des grands groupes dans un environnement agile,
- Il sera également animé et ouvert en soirée pour meeting.

Le coût des travaux et aménagements est pris en charge par le CIC. Il représente un investissement de 2 millions d'euros.

Ce projet de 4^{ème} site est une réponse aux objectifs de la Métropole :

- D'augmenter le nombre de startups.
- D'augmenter le nombre de startups accélérées.
- D'accompagner la French Tech.
- De capter les générations Y et Z en recherche d'urbanité.
- De créer de nouveaux lieux d'attractivité.
- Dans calendrier réactif et opérationnel.

S'il n'est pas le bâtiment Totem, ce projet peut être une brique du futur bâtiment Totem.

C'est également un projet qui répond aux ambitions de redynamisation du centre-ville de Marseille.

Le calendrier du projet est le suivant :

- Signature du bail Marseille Innovation / CIC : mai 2017
- PC déposé par le CIC dans la foulée.
- Travaux 5-6 mois.
- Livraison Mars-Avril 2018.

Les hypothèses de remplissage sont les suivantes :

2018 :	40 %
2019 :	80 %
2020 :	95 %

Le fonctionnement du 4^{ème} site est évalué comme une extension des sites actuels et bénéficie des services transversaux de la structure.

Equipe sur place : 2,5 personnes (accueil standard, un responsable de site chargé de l'accompagnement et 0,5 animation / communication).

Le besoin de financement supplémentaire pour ce 4^{ème} site est de 120 000 euros/an.

Les demandes de financements complémentaires ont été faites aux 3 collectivités (Région PACA – Ville de Marseille – Métropole Aix-Marseille Provence) pour 40 000 euros respectivement

Compte-tenu de l'intérêt de ce projet pour le développement économique, la création de startups et d'emplois dans le secteur du numérique, le Conseil de Territoire proposera en 2018 au vote du Conseil de Métropole Aix-Marseille Provence une subvention de 40 000 euros pour Marseille Innovation pour la mise en œuvre du projet de 4^{ème} site Canebière, complétant la subvention récurrente de

351 540 euros/an pour le fonctionnement de la structure.